



CHARTRE SOJA DE FRANCE

**La garantie d'un soja non-OGM, français,
tracé et durable**



Charlotte CANALE, Françoise LABALETTE, Terres Univia



Un engagement collectif de la filière

Elaboration de la **CHARTRE SOJA DE FRANCE** par Terres Univia avec les **acteurs de la filières** : représentants des familles professionnelles et opérateurs engagés dans la production et la transformation du soja français (semenciers, agriculteurs, collecteurs, industriels) + experts (ex : animateur programme soja Terres Inovia)

Objectifs :

- Mieux faire connaître, reconnaître et valoriser les atouts et la qualité de la filière du soja français.
- Proposer aux utilisateurs et aux consommateurs une offre nouvelle en produits certifiés : graines de soja, huiles de soja, tourteaux de soja (produits obtenus après extraction d'huile), graines extrudées ou toastées (ou assimilées), produits alimentaires au soja (boisson au soja par exemple), ingrédients alimentaires à base de soja



4 engagements forts et communicants

Origine France : Le soja est cultivé, collecté et transformé en France

Traçabilité : Toutes les étapes, depuis le champ jusqu'aux produits de première transformation, sont connues et enregistrées

Non OGM : Les opérateurs prennent des mesures spécifiques et réalisent des analyses supplémentaires pour garantir l'absence d'OGM de la graine jusqu'au produit

Durabilité : Le soja est produit dans le respect des bonnes pratiques techniques, sanitaires et environnementales en parfaite conformité avec la réglementation



Une démarche de certification en filière



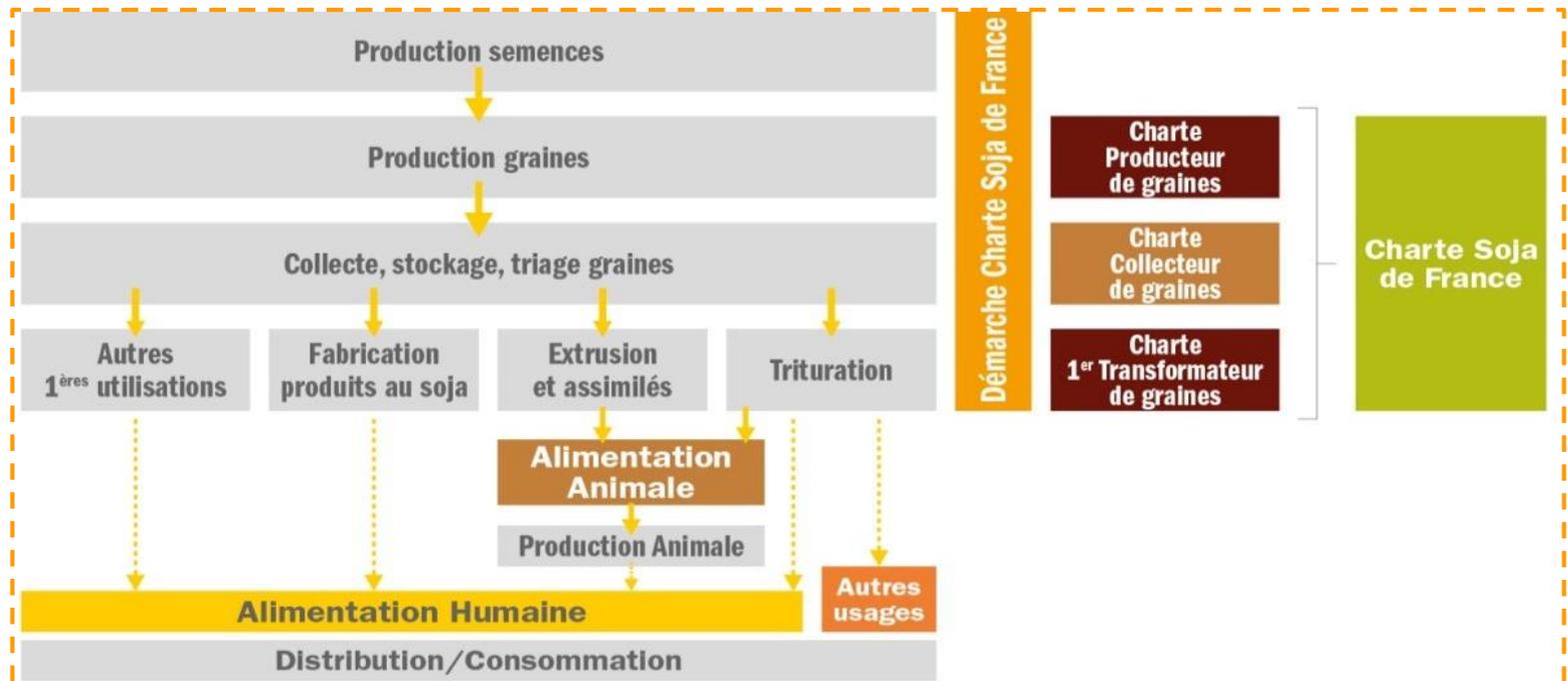
Plan de contrôle associé à la charte détaillant la démarche de certification et les modalités de contrôle des exigences

Organismes certificateurs référencés par Terres Univia et **auditeurs formés** aux spécificités de la **CHARTE SOJA DE FRANCE**

Nombre représentatif de producteurs, de collecteurs et de premiers transformateurs / utilisateurs de graines de soja audités chaque année



Schéma de la filière du soja français et périmètre de la **CHARTE SOJA DE FRANCE**



Les ambitions pour la filière

- **250 000 ha de soja français d'ici 2025-2030 pour approvisionner le marché français**
- **50 % de la production de soja français engagé en schéma de certification dans 5 ans**
- **Promotion de la filière du soja français non OGM**
- **Soutien à l'innovation et à l'implantation d'unités de transformation en France**
- **Renforcement de l'accompagnement technique de la culture du soja et amélioration des performances économiques du soja local**



Nous contacter

- Texte complet Charte Soja de France:
www.terresunivia.fr
- Pour en savoir plus :
Françoise Labalette : f.labalette@terresunivia.fr
Charlotte Canale : c.canale@terresunivia.fr